

Instruction Civique : L'Union Européenne contre les discriminations

Ce que disent les programmes :

Au cycle 3 :

L'instruction civique « conduit (l'élève) à réfléchir sur les problèmes concrets posés par sa vie d'écolier....

En relation avec l'étude de l'histoire et de la géographie, l'instruction civique permet aux élèves d'identifier et de comprendre l'importance des valeurs, des textes fondateurs, des symboles de la République française et de l'Union européenne, notamment la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Au cours du cycle des approfondissements, les élèves étudient plus particulièrement les sujets suivants :

3. Les règles élémentaires d'organisation de la vie publique et de la démocratie : le refus des discriminations de toute nature, »

« Deuxième palier pour la maîtrise du socle commun :

Compétence 6 :

LES COMPÉTENCES SOCIALES ET CIVIQUES

L'élève est capable de :

- reconnaître les symboles de l'Union européenne ;
- respecter les autres, et notamment appliquer les principes de l'égalité des filles et des garçons ;
- avoir conscience de la dignité de la personne humaine et en tirer les conséquences au quotidien ;
- respecter les règles de la vie collective, notamment dans les pratiques sportives ;
- comprendre les notions de droits et de devoirs, les accepter et les mettre en application ;
- prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue ... »

A travers l'étude de gags et de documents les élèves vont également pouvoir travailler des compétences à acquérir en langage oral.

Au cycle 2 : **Raconter, décrire, exposer**

Et plus particulièrement

Au CP :

- S'exprimer de façon correcte : prononcer les sons et les mots avec exactitude, respecter l'organisation de la phrase, formuler correctement des questions.
- Rapporter clairement un événement ou une information très simple : exprimer les relations de causalité, les circonstances temporelles et spatiales, utiliser de manière adéquate les temps verbaux (présent, futur, imparfait, passé composé).
- Manifester sa compréhension d'un récit ou d'un texte documentaire lu par un tiers en répondant à des questions le concernant : reformuler le contenu d'un paragraphe ou d'un texte, identifier les personnages principaux d'un récit.
- Prendre part à des échanges verbaux tout en sachant écouter les autres ; poser des questions.

Au CE1 :

- Faire un récit structuré (relations causales, circonstances temporelles et spatiales précises) et compréhensible pour un tiers ignorant des faits rapportés ou de l'histoire racontée.
- S'exprimer avec précision pour se faire comprendre dans les activités scolaires.
- Présenter à la classe un travail individuel ou collectif.
- Participer à un échange : questionner, apporter des réponses, écouter et donner un point de vue en respectant les règles de la communication.

A cette compétence, s'ajoute au cycle 3 :

Echanger, débattre

Au CE2 : Ecouter et prendre en compte ce qui a été dit.

- Questionner afin de mieux comprendre.

Au CM1 : Demander et prendre la parole à bon escient.

- Réagir à l'exposé d'un autre élève en apportant un point de vue motivé.
- Participer à un débat en respectant les tours de parole et les règles de la politesse.
- Présenter à la classe un travail collectif.

Au CM2 :

- Exprimer et justifier un accord ou un désaccord, émettre un point de vue personnel motivé.
- Participer aux échanges de manière constructive : rester dans le sujet, situer son propos par rapport aux autres, apporter des arguments, mobiliser des connaissances, respecter les règles habituelles de la communication.

Les pages suivantes présentent un ensemble de gags et de documents extraits d'une bande dessinée «Moi, raciste !? » publiée en 1998 par l'Office des Publications Officielles des Communautés Européennes.

Elles peuvent être utilisées pour stimuler la réflexion et la discussion sur les discriminations.